

AG de l'USPI/GE

Cybersécurité en point de mire

L'assemblée générale de l'USPI (Union suisse des professionnels de l'immobilier) Genève s'est déroulée le 29 mai dernier à l'espace culturel GamMAH, dans le bâtiment de la Bibliothèque d'art et d'archéologie à Genève. L'occasion de faire le bilan d'une année riche et positive pour l'USPI Genève.

Lors de la partie officielle de l'assemblée générale de l'USPI Genève, les différents rapports statutaires ont été largement acceptés par les membres. L'occasion également pour Thierry de Haan, président de l'USPI Genève, d'évoquer quelques-uns des défis que le secteur de l'immobilier se doit de relever, notamment en matière d'énergie. Pour l'orateur, à l'avenir, la valeur d'un bien sera largement influencée par sa capacité à être un «bon» consommateur: «Avec le dérèglement climatique, le coût des énergies et le risque d'approvisionnement plaident clairement en faveur de l'autoconsommation et de l'amélioration énergétique du bâti. Il est indispensable que cette transition puisse se faire à la satisfaction de l'ensemble des milieux concernés. Le récent accord trouvé pour la rénovation énergétique du bâti a nécessité des compromis, mais donne globalement satisfaction».

Le maintien de l'Indice de dépense de chaleur (IDC) est également positif, afin de valoriser le bon comportement des résidents/exploitants. De plus, l'optimisation du fonctionnement des chaufferies est un bon moyen de limiter les émissions de CO₂ et elle n'aurait pas été valorisée dans le cas d'un remplacement de l'IDC par le CECB. Enfin, l'augmentation de l'enveloppe pour les subventions dédiées aux propriétaires privés, ainsi que les possibilités de prêt et de cautionnement se veulent incitatifs et devraient faciliter les projets, notamment dans les PPE.

L'USPI Genève s'est aussi engagée sur le sujet de l'électromobilité et plus précisément des parkings en habitat collectif. Ainsi, sous son impulsion, qui a réuni les différents acteurs concernés par la mise en œuvre de la Stratégie de l'électromobilité 2030 visant un taux d'électrification d'environ 40% du



De g. à dr.: Simon Reichen, secrétaire général de l'USPI Genève; Thierry Naz, ancien président de l'USPI Genève; Frédéric Dovat, secrétaire général de l'USPI Suisse et Thierry De Haan, président de l'USPI Genève.

parc de véhicules d'ici 2030, l'Office cantonal de l'environnement (OCEV) a mis sur pied et lancé son nouveau programme de subventions en faveur de l'électromobilité. L'USPI Genève a aussi lancé une campagne en 2023, qui se poursuit cette année, afin de valoriser l'expertise et la connaissance du terrain des courtiers membres de l'association lors de la vente de biens immobiliers. Intitulée «Les courtiers de l'USPI Genève donnent une suite à votre histoire», la campagne traite quatre thématiques pour la vente d'un appartement, d'une maison, d'un immeuble ou d'un local commercial. Les courtiers de l'USPI Genève sont les mieux placés pour comprendre que chaque bien immobilier

possède une histoire unique, bien au-delà de ses caractéristiques physiques ou de sa valeur financière.

Cybersécurité

La conférence de Christophe Hauert, secrétaire général de l'association Label Cyber-Safe, qui aide les PME à renforcer leur cyber-résilience, a suscité un grand intérêt de la part de l'assemblée générale. Au cours de son intervention intitulée «Comprendre le risque cyber pour mieux le maîtriser», Christophe Hauert a mis l'accent sur l'importance de l'analyse des risques. Les trois grands défis sont la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité. Une entreprise doit

se demander combien de temps elle pourrait travailler sans accéder à ses données. Quels seraient les coûts impliqués si toutes les données devenaient soudain publiques et accessibles à tous? Quel impact auraient une fuite et une perte de données sur son chiffre d'affaires?

Il faut également faire la différence entre la valeur des données sur le *darknet* et celle pour l'entreprise. «Si, par exemple, la comptabilité est piratée, sa valeur sur le *darknet* n'est pas très élevée. En revanche, elle est très élevée pour l'entreprise car elle représente, entre autres, des heures de travail». Cette analyse permet ainsi de mettre en perspective le coût d'une attaque pour une entreprise par rapport à celui de l'investissement consenti auprès de prestataires informatiques pour se protéger. A ce sujet, Christophe Hauert a aussi attiré l'attention du public sur l'importance du facteur humain dans la lutte contre les cyberattaques. «Il faut libérer la parole. Les collaborateurs



Un public vivement intéressé.

ont encore trop souvent peur de parler lorsqu'ils ont fait une erreur». Par ailleurs, il est primordial de nommer des référents, notamment celui en charge de couper Internet en cas de nécessité.

La conférence, qui a suscité de nombreuses questions, a été suivie d'un cocktail dînatoire très réussi, dans une ambiance conviviale. ■

VIRGINIA AUBERT



 le Journal de l'Immobilier

 PARTENAIRE LE TEMPS

 PRÉSENTENT

LES MARDIS DE L'IMMOBILIER

 Diffusé sur Léman Bleu et sur jim.media



Résiliation du bail, mode d'emploi.

 M^e Patrick Blaser, avocat,

 au micro de de Thierry Oppikofer.



Lien vers l'émission sur www.jim.media >>>







ELECTRO'FORT

 FESTIVAL

SAMEDI

28.09.24

FORT L'ÉCLUSE



www.electrofort.fr